

La chambre régionale des comptes a passé au crible les finances de la Ville



Le rapport de la chambre régionale des comptes ne pointe pas « d'anomalies majeures » mais fait plusieurs recommandations.

Ouest-France

Politique. La chambre régionale des comptes a livré un rapport rassurant mais aussi quelques recommandations, dont certaines que la municipalité n'entend pas suivre à la lettre.

Virginie Guennec

C'est un rapport « **un peu tatillon** », estime l'élu Cédric Seureau, en charge de l'administration et des finances à la

Ville de Lannion. La chambre régionale des comptes a épluché les finances de la Ville entre 2024 et 2025 . Son rapport définitif a été rendu le 2 juin et présenté en conseil municipal, lundi.

Ce rapport de 83 pages ne révèle rien d'inquiétant, même s'il pointe « **une situation financière caractérisée par le poids des charges de personnel et une capacité d'autofinancement structurellement faible** » . Les charges de fonctionnement par habitant restent toutefois inférieures à la moyenne nationale (1 356 € contre 1 551 € en 2024) et la dette par habitant est aussi inférieure à la moyenne nationale (728 € contre 968 €), rappelle le premier adjoint. Le tout pour une dotation globale de fonctionnement « **très faible** » à 145 € par habitant contre 205 € en moyenne au niveau national en 2024.

« **Pas d'anomalies majeures** »

« **La chambre régionale des comptes ne pointe pas d'anomalies majeures** » , souligne aussi l' élu, mais elle émet treize recommandations. Par exemple de communiquer les indemnités des élus avant le vote du budget. « **On se conformera à la demande** » , répond Cédric Seureau. Elle demande aussi la mise en place d'un

contrôle automatisé des heures supplémentaires - c'est chose faite depuis janvier 2026 - et la comptabilisation des travaux faits en régie. Sur les treize recommandations, **« neuf sont d'ores et déjà adoptées ou en passe de l'être »**, confirme Cédric Seureau. Le rapport pointe également **« que l'utilisation du fonds de roulement est allée au-delà du montant disponible et que ce dernier est négatif depuis 2023 »**. La municipalité confirme avoir évité le recours à l'emprunt, dans l'attente de la commercialisation de biens immobiliers (centre Jean-Savidan, court de tennis rue de Broglie et vente de l'ancienne caserne rue Mendès-France).

« Nous sommes un peu déçus, admet finalement Cédric Seureau . **Il y a beaucoup de points de détails comptables, on aurait aimé des pistes d'amélioration. »**

Lors de la présentation au conseil municipal, lundi, le rapport n'a pas fait vraiment débat.

Pas de risque de finir devant le tribunal administratif

Jérôme Froger (Lannion collectif) a regretté lui aussi qu'il n'y ait pas plus de recommandations sur le fond. Avec son groupe, il propose la mise en place d'une démarche qualité dans les services. **« Nous sommes déjà**